



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/04/2025

Référence
2025-12

L'an 2025 et le 07 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence d'Adriano BALLARIN, Maire.

Objet de la délibération
Vote du budget primitif 2025 - ASSAINISSEMENT

Présents : M. Adriano BALLARIN, Maire, Mmes : Véronique BIGARD, Laure DEVAUD PINON, Virginie DUMONT, Nereida LANGE, Myriam GUILMET, Marielle LAMMENS, Agnès TABARY. MM : Éric BERTHEMY, Didier LE SAUX, Michel ODDOS.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
16	11	15

Absent(s) ayant donné procuration : Laurence ROUSSELET à Agnès TABARY, Christian BÉZARD à Didier LE SAUX, François GRIMONPREZ à Michel ODDOS et Olivier CHEMIN à Adriano BALLARIN.

Absent(s) excusé(s) : Gérard LAGARDE.

A été nommé(e) secrétaire : Michel ODDOS

Date de la convocation
31/03/2025

Objet de la délibération : Vote du budget primitif 2025 de l'ASSAINISSEMENT

Date d'affichage
31/03/2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1612-1 et suivants, et L. 2311-1 à 2343-2,

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Vu l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE
Le : 08/04/2025

Suite à l'exposé de Monsieur Adriano BALLARIN, le Maire, celui-ci propose de voter le Budget Primitif 2025 de l'Assainissement dont la balance générale s'équilibre ainsi :

Et

Publication ou notification du :
08/04/2025

DEPENSES D'EXPLOITATION

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	0,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	4 163,42
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		25 663,42
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	11 647,80
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		11 647,80
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		37 311,22
002	DEFICIT ANTEREUR REPORTE	32 754,78
Si reprise anticipée du résultat		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT AVEC DEFICIT		70 066,00

RECETTES D'EXPLOITATION

013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	41 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	0,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	41 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	29 066,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	29 066,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	70 066,00
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00
	Si reprise anticipée du résultat	
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT AVEC EXCEDENT	70 066,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 647,04
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 950,75
		0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	97 597,79
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	29 066,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 262,38
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	33 328,38
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	130 926,17
001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	0,00
	Si reprise anticipée du résultat	
	RESTES A REALISER	6 708,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT avec RAR	137 634,17

RECETTES D'INVESTISSEMENT

13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 000,00
16	EMPRUNTS	0,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT RECUES	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
138	AUTRES SUBVENTIONS NON TRANSFERABLES	0,00
024	PRODUIT DES CESSIONS	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	10 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	11 647,80
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 262,38
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	15 910,18
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	25 910,18
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	111 723,99
	Si reprise anticipée du résultat	
	RESTES A REALISER	0,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT avec RAR	137 634,17

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER le Budget Primitif 2025 de l'Assainissement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/04/2025

Le Maire
Adriano BALLARIN

Le secrétaire de séance
Michel ODDOS



[Handwritten signature of Adriano Ballarin]

[Handwritten signature of Michel Oddos]